



Le bénévolat à l'Aquarium des Lagons







Bienvenue à l'aquarium!

Merci de l'intérêt que vous portez à nos activités! L'Aquarium travaille depuis plusieurs années en étroite collaboration avec des bénévoles. Les besoins sont principalement liés à **l'animation** de l'établissement (service pédagogique), même si nous avons parfois besoin de bénévoles pour assister le service aquariologie ou le service scientifique.

1. Comment devenir bénévole?

Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez venir vous inscrire à l'accueil de l'Aquarium, entre 13h et 18h du lundi au vendredi ou entre 9h et 18h le week-end. Nous vous donnerons une fiche de renseignements à remplir et vous aurez une cotisation de **3 000 CFP** à payer. Cette cotisation permet de couvrir les frais liés à votre inscription (assurance, tee-shirt, etc.).

Passé le 1^{er} novembre, l'inscription vaudra pour la fin de l'année en cours et l'année suivante.

Lorsque vous réaliserez votre première activité à l'aquarium, demandez votre tee-shirt à l'accueil.

2. Activités proposées aux bénévoles

L'aquarium cherche à fidéliser au maximum ses bénévoles. Plus vous serez investi/formé(e) dans les activités de l'aquarium et plus le panel des tâches offert sera étoffé. Lorsque vous aurez réalisé 10 activités pédagogiques, vous bénéficierez :

- de la gratuité de votre cotisation pour l'année prochaine ;
- du droit de rentrer gratuitement à l'Aquarium pour la fin de l'année en cours et pour l'année prochaine ;
- du droit de participer aux activités de contact avec les animaux pour la fin de l'année en cours et pour l'année prochaine.

Nb : Les activités peuvent évoluer en cours d'année.

2.1 Activités disponibles dès votre inscription (Tableau 1)

Dès votre inscription, les activités suivantes sont accessibles :

- Animations auprès du public au sein de l'aquarium. Votre mission consiste à sensibiliser et à informer le public sur différents sujets (tortues, requins, corail, mangrove, etc.) grâce à des animations de courte durée. Ces animations peuvent être hebdomadaires ou ponctuelles (par exemple, lors de nocturnes spécifiques).
- Participation aux nocturnes et aux journées récréatives. Les activités offertes durant ces évènements sont très variées: accueil du public, animation des stands, réalisation de maquillages pour les enfants, aide à la décoration des lieux, etc. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Aucune formation préalable n'est nécessaire.

- Activités à l'extérieur de l'aquarium. Vous pouvez être amené(e) à animer un stand pour sensibiliser le public à la cause des tortues marines autour de la grande terre ou/et aux iles Loyautés (frais de mission pris en charge).

Tableau 1. Activités offertes dès votre inscription.

Activités	Jour(s)	Horaire
Animation nourrissage des tortues *	Tous les jours	16h
Animation trimestrielle (tortues,	Lundi au vendredi	15h et 17h
requins, dugongs, corail, etc.) *	Week-end et jours fériés	9h30 et 15h et 17h
Participation aux nocturnes mensuelles	Dépend du calendrier	18h à 21h
de l'aquarium		
Participation aux journées/nocturnes	Dépend du calendrier	Matinée ou soirée
récréatives (Pâques, Saint Valentin,		
Noël, Halloween, Journée Mondiale		
des Océans)		
Stand sensibilisation Tortues marines	Dépend des événementiels,	½ journée ou journée
(ITMNC) *	généralement le weekend	complète

^{*} Ces activités exigent d'être formé(e) au préalable (voir points 3.1 à 3.4).

2.2 Après 5 participations aux animations de l'aquarium (Tableau 2)

Après avoir réalisé 5 animations parmi celles proposées dans le **Tableau 1**, vous pouvez, si vous le désirez, réaliser la formation pour être animateur (-trice) au Phare Amédée. Une fois que vous serez validé(e) dans cette fonction, vous pourrez vous rendre régulièrement à l'ilot Amédée pour y conduire des animations (animation sur les bateaux à fond de verre, animation autour de l'ilot Amédée). Le transport avec le bateau du Mary-D et le repas (buffet) vous seront offerts en échange des animations que vous réaliserez sur place.

Tableau 2. Activité offerte après 5 participations aux animations.

Activités	Jour(s)	Horaire
	Dépendant du nombre de visiteurs	
Animations au Phare Amédée	au Phare Amédée (4 à 6 fois par	8h à 17h
	semaine)	

2.3 Après 10 participations aux activités de l'aquarium

Après 10 participations, en plus des activités du **Tableau 1**, vous aurez accès aux activités présentées dans le **Tableau 3**.

Tableau 3. Activités offertes après 10 participations.

Activités	Jour(s)	Horaire
Soin des bébés tortues *	Lundi à Dimanche	8h30 ou 15h
Préparation de la nourriture des poissons et nourrissage des nautiles	Mardi et Vendredi	
Distribution de la nourriture des poissons	Mardi au dimanche	14h

^{*} Cette activité exige d'être formé(e) au préalable (voir point 3.5).

3. Formations à certaines activités

Des formations sont organisées sur inscription, selon les besoins. A l'issue de la formation, le service concerné (ou son représentant dans le cas du Phare Amédée) vous valide ou pas pour réaliser cette activité en autonomie complète.

3.1 Formation pour les animations grand public (animation nourrissage, trimestrielle, programme estival)

Sur demande, nous vous fournissons le texte de l'animation (synopsis). Apprenez ce texte et après avoir assisté à une animation (inscription préalable), vous pouvez vous lancer.

Il est préférable de se lancer dans une animation à la fois, les textes à apprendre pouvant être denses.

Vous pourrez vous inscrire en tant qu'animateur une fois que vous aurez assisté au moins une fois en tant que spectateur aux animations qui vous intéressent.

3.2 Formation pour le phare Amédée

Les formations pour être animateur/animatrice au phare Amédée sont réalisées en fonction des demandes des bénévoles et des besoins du service. La formation comprend 1h d'explications à l'aquarium avec remise d'un dossier explicatif + 3 jours d'apprentissage au Phare Amédée, à l'issue desquels vous êtes autonome.

Cette formation demande beaucoup d'énergie et de temps pour vous rendre opérationnel sur le terrain. Ne vous lancez pas dans cette aventure si vous n'êtes pas prêt(e) à vous impliquer de façon régulière dans cette activité. Nous demandons aux bénévoles d'être disponibles au moins 10 fois dans l'année pour pouvoir accéder à cette formation et activité.

3.3 Formation pour les visites guidées

Sur demande, nous vous fournissons le texte de l'animation (synopsis) et le manuel de la visite guidée. Apprenez le texte d'animation et consultez le manuel de la visite guidée. Après avoir assisté à plusieurs visites guidées (inscription préalable), vous pouvez vous lancer sur validation du service pédagogique.

3.4 Stand sensibilisation tortues marines (ITMNC = Initiative Tortues Marines de Nouvelle-Calédonie)

Cette formation est effectuée en fonction des besoins. Elle se déroule à l'aquarium et vous présente le matériel à utiliser pour monter le stand. Après avoir appris votre texte, vous serez envoyé en mission pour tenir le stand ITMNC de l'aquarium. Les frais engagés lors de cette mission vous seront remboursés sur présentation de justificatifs (factures) dans la limite de ce que l'Aquarium a défini par délibération.

3.5 Formation pour le soin des bébés tortues

Avant d'être autonome, il faut venir une fois en observateur pour se former à cette activité.

4. Fonctionnement/Organisation des activités

4.1 Appel des bénévoles

L'activité des bénévoles est gérée par le département pédagogique et scientifique. Chaque semaine, un agent du service pédagogique vous envoie un e-mail proposant les différentes activités. Ce message est généralement envoyé **le lundi** d'une semaine donnée pour vous proposer les activités de la **semaine suivante**.

Merci d'enregistrer l'adresse email suivante dans vos contacts pour vous assurer de recevoir les appels hebdomadaires : anim@aquarium.nc. Le premier bénévole qui répond sera prioritaire sur les suivants ! Nous vous confirmerons toujours votre inscription à une activité ou si le créneau est pris.

Vous ne pouvez pas venir à l'aquarium en tant que bénévole si vous n'êtes pas inscrit(e) sur le planning au préalable.

4.2 Tenue sur place

Le tee-shirt qui vous est remis doit être porté dès que vous réalisez une activité de bénévolat, afin de vous identifier auprès du public et de l'équipe. Vos effets personnels peuvent être déposés dans la salle pédagogique qui est fermée à clé (demandez la clé à l'accueil). Vous ne pouvez pas laisser vos affaires dans le kiosque d'accueil.

4.3 Accès à l'aquarium

Certaines activités se déroulent alors que l'aquarium est fermé au public. L'accès par la porte d'entrée classique est donc indisponible. Pour ces activités avec des horaires particuliers, vous devrez passer par la zone technique : le portail se trouve du côté drive du Quick. Sur la droite de la porte avec le logo de l'aquarium, il y a un digicode. Le code vous est transmis par mail lorsque vous vous inscrivez sur un créneau technique pour la première fois.

4.4 Communication avec l'aquarium

Vu le nombre important de bénévoles, la communication entre le service pédagogique et vous doit se faire préférentiellement par mail sur <u>anim@aquarium.nc</u>. En cas d'urgence (annulation de dernière

minute, problème internet, etc.), vous pouvez joindre le service pédagogique au 26-02-81. Merci de nous prévenir systématiquement et le plus tôt possible en cas d'empêchement.

4.5 Réunion de fin de trimestre

A la fin de chaque trimestre, une réunion est organisée pour les bénévoles, dans les locaux de l'aquarium. A cette occasion, nous faisons le bilan du trimestre écoulé, nous présentons le programme d'activités du trimestre à venir (animations, évènementiels, nouvelles activités, informations liées au service aquariologie, etc.) et nous accueillons les nouveaux bénévoles.

La réunion débute à 18h. Un repas est organisé ensuite... une belle occasion de créer du lien avec le personnel et entre les bénévoles.

J'espère que ces explications vous auront éclairé. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin de plus amples informations.

Merci encore pour votre démarche et à bientôt!

L'équipe pédagogique de l'Aquarium des Lagons

